



Rapport du préfet sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2022

MRC de La Haute-Gaspésie

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie du 9 mai 2023, je fais rapport aux résidentes et aux résidents de la MRC de La Haute-Gaspésie des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tels que déposés par la firme MNP S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier consolidé 2022 s'est soldé par un excédent de 2 924 722 \$, dont 528 107 \$ pour la MRC et 2 396 615 \$ pour le CLD de La Haute-Gaspésie.

Les états financiers de la MRC consolidés (incluant le CLD) au 31 décembre 2022 présentent des revenus de 12 258 710 \$, alors que les charges totalisent un montant de 9 333 988 \$.

Parmi les faits marquants pour l'année 2022, l'intégration des actifs et des passifs du CLD dans les livres de la MRC au 31 décembre 2022 explique la grande variation du surplus cumulé non affecté de la MRC. Ces sommes seront affectées à des fonds dédiés au développement économique en vertu des ententes dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (volets 2, 3, et 4) entre la MRC et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Des travaux de réaménagement ont débuté à l'écocentre desservant les citoyens de l'est du territoire de la MRC, situé à Mont-Louis. Des travaux de réaménagement sont prévus, également, en 2023 à l'écocentre desservant les citoyens de l'ouest du territoire de la MRC, incluant les TNO, situé à Sainte-Anne-des-Monts. Le retard de la mise en route de la collecte des matières organiques a contribué à diminuer les dépenses relatives à la gestion des matières résiduelles pour l'année 2022. Ce qui porte le surplus cumulé non affecté de la MRC à 1 010 201 \$.

Le rapport financier 2022, attesté par la directrice générale et greffière-trésorière, déposé au conseil lors de la séance ordinaire du 11 avril 2023, est accompagné du rapport sans réserve de l'auditeur externe. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MRC de La Haute-Gaspésie au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, ce rapport sera affiché sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Je remercie toute l'équipe de professionnels de la MRC et les élus pour leur précieuse collaboration.

Le préfet,

Guy Bernatchez